John Carter Brown
Library
Brown University

LE

# PEUPLE

## INSTRUIT.

*touchant les Affaires de L'Amerique*

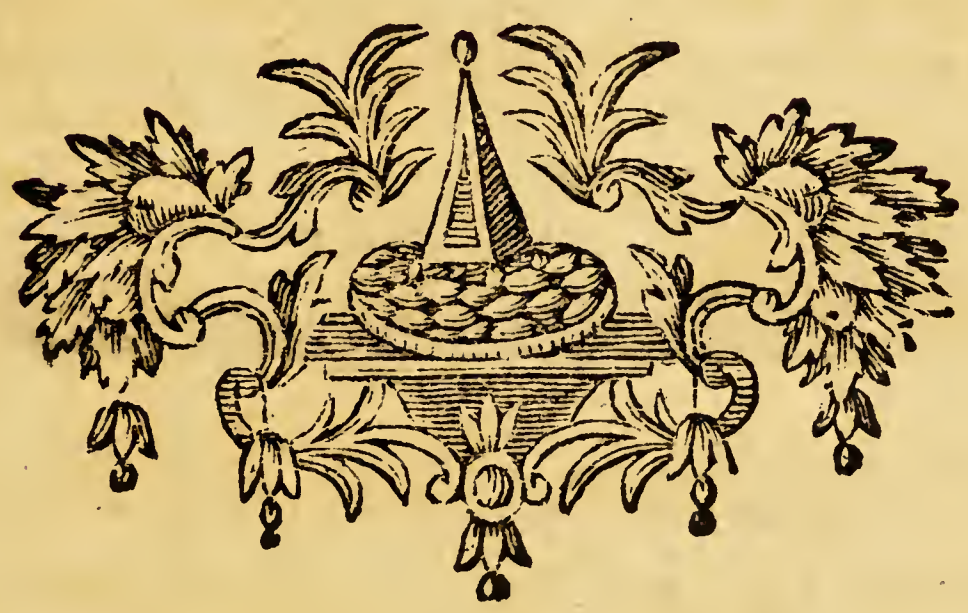

1757.

Il paroît un Ecrit imprimé ſous ce titre : LE PEUPLE INSTRUIT; *ou, les Alliances dans leſquelles les Miniſtres de la* Grande-Bretagne *ont engagé la Nation, & l'emploi qu'ils ont fait de ſes Eſcadres & de ſes Armées, depuis le commencement des troubles ſur l'* Ohio *juſqu'à la perte de* Minorque, *conſiderez dans une Quatrieme Lettre au Peuple d'*Angleterre. (Ouvrage traduit de *l'Anglois*). L'Auteur y fait un examen très-ſevere de la conduite des Miniſtres de S. M. *Britannique*, & oſe leur attribuer tous les malheurs, que la guerre préſente a attirez ſur ſa Nation. C'eſt un Citoyen éclairé, qui parle avec liberté à un Peuple libre, qu'il croit peu inſtruit de ce qu'il lui importe le plus de ſçavoir. Le ton, qu'il prend, n'eſt pas celui des remontrances, mais celui des avis & des inſtructions. Sa cenſure ne laiſſe rien échapper. Quelquefois abbreuvée du fiel de la ſatyre, mais plus ſouvent aſſaiſonnée du ſel de l'ironie, elle eſt toujours redoutable par la ſévérité du jugement, par la ſolidité des réflexions & par la véhémence du ſtile. C'eſt l'Orateur d'*Athènes*, qui ha-

rangue le Peuple d'*Angleterre.* Nous ne raporterons pas ce qu'il y a de plus fort & de plus frapant dans cet Ecrit; mais nous en extrairons quelque morceau au ſujet des Alliances, après avoir expoſé le début de l'Auteur. C'eſt ainſi qu'il commence.

Nous éprouvons donc enfin ces revers, qui nous étoient prédits depuis ſi longtems: Les funeſtes effets de la mauvaiſe conduite du Miniſtere paroiſſent dans le plus grand jour: Nos juſtes allarmes, ſujet fécond de railleries pour ceux, qui ont donné ou qui ont reçu le ſalaire de l'iniquité, ſe réaliſent d'une Maniere trop ſenſible, pour que les gens les plus conſommez dans la pernicieuſe pratique de nier tous les événemens ſiniſtres, réuſſiſſent aujourdhui à nous dérober la fatale évidence de nos malheurs.

Ceux mêmes, qui font entrer nos déſaſtres dans leur trafic & qui négocient notre perte, ne révoquent point en doute cette effrayante vérité; ils vous diſent à préſent pour ſe juſtifier, que vous etiez déjà perdus ſans reſſource lorſqu'ils ont pris le timon des affaires, & qu'ils ne connoiſſent point de réméde aſſez efficace pour appliquer au mal, qui vous dévore, & qui doit cauſer votre entier aneantiſſement.

La cruelle alternative, où nous ſommes réduits entre une guerre malheureuſe & une infâme paix; le poids énorme des impôts dont on ne ceſſe de nous accabler; la chûte preſque totale de notre commerce; l'abandon, où on laiſſe les intérêts de la *Grande-Bretagne;* la préférence, qu'on donne à ceux des Etats *Allemands;* la confiance, qu'on met dans les mercenaires étrangers, & le mépris, qu'on marque aux *Anglois* en les jugeant indignes de défendre leur Isle; toute la conduite en général de nos affaires au dedans & au dehors, en *Europe* & en *Amérique;* ſans oublier la contenance ridicule, que nous ſommes obligez de faire devant toutes les Nations du Monde; ce ſont là les ſignes trop certains de la ruine affreuſe, dont nous ſommes menacez; ſignes, qui ſe font

ſont remarquer par les gens même de la pénétration la plus bornée, & qui portent la déſolation dans tous les cœurs, qui ne ſont point endurcis par une longue habitude, de mettre leur Patrie au pillage.

Afin d'eviter juſqu'aux apparences, qui donneroient à mes diſcours un air de déclamation, & ſur leſqu'elles on pourroit m'accuſer de ne chercher qu'a mettre le feu partout; afin d'impoſer ſilence à la calomnie, & de contenir les langues perfides de tous ceux, qui partagent les dépouilles de leur Nation, & qui ont par conſéquent interêt de faire regarder, comme autant de deſſeins méchamment formez contre le Miniſtre, tous les efforts, qu'ils apprennent, qu'on fait pour détourner nos malheurs, je me borne à rappeller ſimplement,& ſans aucune partialité, à la memoire de ceux, qui liront cet Ecrit, les traits principaux, par leſquels nos Miniſtres ſe ſont diſtinguez depuis le commencement des troubles entre les Sujets reſpectifs de la *Grande-Bretagne* & de la *France* ſur les bords de l'*Ohio.*

Après cet Exorde, l'Auteur entre dans l'examen des cauſes de la guerre préſente, & des meſures priſes par les Miniſtres *Britanniques* pour les opérations, qui ſe devoient faire dans l'*Amérique-Septentrionale.* Tantôt il les taxe d'impéritie ou d'infidelité dans la conduite de leurs négociations avec la *France;* tantôt il leur reproche une imprévoyance honteuſe, ſur beaucoup de choſes omiſes & neceſſaires, pour le ſuccès des expéditions militaires en *Amérique.* Il inſiſte principalement ſur l'incapacité des Généraux, qu'on y a employez. Mais voici l'Article, qui concerne les Traitez d'Alliances.

En 1755. pendant tout le tems, qui s'écoula depuis le meſſage aux deux Chambres & la prorogation du Parlement du 28. Avril, il ne fut fait aucune augmentation dans les Troupes; On ne paſſa aucune loi pour armer les Sujets de la *Grande-Bretagne*, & pour les mettre en état de déconcerter tous les projets d'invaſion, dont ils étoient ménacez; negligence, dont on doit crain-

dre le plus funeſte effet pour l'avenir. A quoi ſongea-t-on? A recevoir les ſommes immenſes, qu'on s'étoit fait accorder; & au ſurplus quelques armemens, par leſquels on eſſaya de rendre notre Marine reſpectable, occuperent toute l'attention du Miniſtére.

Sa Majeſté, après avoir fermé la Seſſion, partit pour *Hanovre* le jour même, tant les momens lui étoient chers: Ni les menaces des *François,* ni les préparatifs, qu'ils faiſoient pour une invaſion, ni les riſques de toute eſpèce, qui menaçoient la navigation de ſa Perſonne ſacrée, ne purent l'empêcher de paſſer les mers, pour aller travailler Ellemême à mettre ſes chéres Poſſeſſions en état de defenſe. Pendant le ſéjour de S. M. à *Hanovre,* voyons, à quoi s'occupérent les Miniſtres, qu'Elle avoit commis au ſoin de ſes Royaumes. Les Libertez du Peuple violées, les Matelots découragez par d'indignes traitemens; des Eſcadres armées pour n'être d'aucun uſage à la Nation; l'Isle de la *Grande-Bretagne* laiſſée ſans aucune défenſe, qui la raſſurât contre un deſcente, que les Ennemis pouvoient d'un moment à l'autre effectuer; ce fut à quoi ſe réduiſirent tous les efforts de ces Dépoſitaires des intérêts & de la gloire de notre Monarque abſent.

Mais avouons-le à la louange du Miniſtére *Britannique,* les défauts de ſon adminiſtration dans l'intérieur de l'Etat furent bien parez par l'attention, qu'il donna aux intérêts de l'*Angleterre* ſur le Continent. Il y conclut deux Traitez, qui devoient être plus féconds en avantages de toute eſpèce pour la Nation, que ne l'avoient été tous les Traitez précédens; l'un avec l'imperatrice de *Ruſſie,* l'autre avec le Landgrave de *Heſſe Caſſel,* celui-ci ſigné à *Hanovre* le 18. Juin 1755. & le premier ſigné à *Petersbourg,* le 30. Septembre de la même année.

Le premier Article du Traité avec la *Ruſſie* confirme celui de 1744. par lequel l'imperatrice avoit promis, de fournir au Roi de la *Grande-Bretagne* dix mille hommes d'Infanterie & deux mille de Cavalerie, s'il arrivoit, que les Etats de S. Majeſté fuſſent attaquez, ou de lui donner en argent cinq cens mille roubles par année tant que le danger ſubſiſteroit. Comme on ne s'eſt ſervi, ni de l'une ni de l'autre de ces reſſources, pendant la derniere rebel-

lion

lion en *Ecoſſe*, il eſt, je crois, tout naturel de conclure, que ce Traité ne regardoit uniquement, que l'Electorat de *Hanovre*; autrement il ne ſeroit pas poſſible, de juſtifier le Miniſtére d'avoir négligé, dans un tems, où nos fonds publics étoient preſque totalement épuiſez, de demander l'execution d'un Article ſi avantageux à la *Grande-Bretagne*, & qui n'auroit été ſtipulé que pour elle.

Comme ces ſecours n'ont pas été trouvez ſuffiſans dans l'occurrence préſente, on les a fait monter juſqu'au nombre de cinquante-cinq mille hommes, dont quarante mille d'Infanterie, & le reſte de Cavalerie: Et l'on y a fait ajouter quarante ou cinquante Galéres, qui ſeront toujours prêter pour agir aux premiers ordres.

Outre ce qui a déja été dit relativement au Traité de 1744. qui a été pris pour la baſe de celui-ci, le quatriéme Article de ce ſecond Traité fait voir bien clairement, que le premier n'avoit été conclu qu'en faveur de l'Electorat de *Hanovre*.

Il porte, que les Troupes & les Galéres en queſtion ne ſe mettront en mouvement, que quand Sa M. *Britannique* ou ſes Alliez ſeront attaquez, & qu'alors l'Officier chargé du commandement, auſſitôt qu'il en aura été requis par S. M., fera une diverſion avec trente mille hommes d'Infanterie & les quinze mille de Cavalerie, & qu'en même tems il fera embarquer les autres dix mille hommes d'Infanterie ſur les Galéres, pour faire une deſcente dans les lieux, où les circonſtances le demanderont.

Le ſecond Article, par lequel on ſtipule, que ces Troupes ſeront toujours tenues toutes prêtes ſur les frontiéres de *Livonie*, & que les Galéres croiſeront ſur les côtes de cette Province, prouve avec la même évidence, qu'on n'avoit d'autre intention que de faire une invaſion chez le Roi de *Pruſſe*, ſi ce Prince fût venû à tourner ſes armes du côté de l'Electorat de *Hanovre*, ou bien il faut qu'on ait commis une abſurdité des plus extravagantes, en convenant que ce Général feroit une diverſion avec trente mille hommes d'Infanterie & quinze mille de Cavalerie, auſſitôt qu'il en auroit été requis par S. M.: car, ces Troupes obligées de faire immédiatement après la réquiſition, la diverſion dont il s'agit, ne pourroient ſe porter en *France* en moins de ſix mois, s'il falloit

empêcher

empêcher les *François,* de faire une deſcente en *Angleterre,* ainſi cette diverſion, qui doit être exécutée dans le moment même, qu'elle ſera demandée de la part de la *Grande-Bretagne,* ne peut avoir la *France* pour objet; & d'un autre côté, on ne peut pas ſuppoſer non plus qu'on entende par cet Article, que la diverſion ſe fera en marchant au ſecours de la *Grande-Bretagne,* à moins que le Miniſtre qui ne ſavoit pas il y a un an, que *Cap-Breton* fût une Isle, ne ſe ſoit trouvé ignorer encore dans le tems, que ce Traité a été conclu, que la *Grande-Bretagne* étoit environnée de l'*Ocean.*

Autre preuve: les Galéres ne ſont point des Bâtimens propres à tranſporter des Troupes ſur l'*Ocean;* ainſi la Convention, que ces Galéres ſeroient toujours tenuës prêtes à faire une deſcente, ſuivant l'exigence des cas, avec dix mille hommes de Troupes, prouve que ces mêmes dix-mille hommes ſont deſtinez à ſe joindre aux quarante, cinq mille autres pour quelque expedition, que ce ſoit, excepté pour faire une invaſion en *France,* & pour porter du ſecours en *Angleterre.* Mais ſi on examine la nature du mot *deſcente.* Ce mot préſente toujours une idée d'aggreſſion & d'hoſtilité; il ne peut donc ſignifier, qu'on debarquera les *Ruſſes* en *Angleterre* comme amis: & d'un autre côté, ſi l'on fait attention au nombre de dix mille hommes, on verra bien, qu'il eſt trop peu conſidérable, pour executer une entrepriſe de cette eſpéce ſur les côtes de *France.*

Pourſuivons. En conſequence de cette Convention, qui n'a pour objet que la défenſe de l'Electorat de *Hanovre,* la *Grande-Bretagne* doit payer à l'Impératrice de *Ruſſie* cent mille livres ſterling par an, pendant quatre années de ſuite en tems de paix; & ce ſubſide annuel doit monter à la ſomme de cinq cens mille livres ſterling, auſſitôt que les Troupes *Ruſſes* auront paſſé les frontieres de leur pays: Et en conſideration de cette augmentation, l'Imperatrice ſe charge du payement ainſi, que de l'entretien & du tranſport de ſes Troupes dans tous les endroits, où la *Grande-Bretagne* ordonnera qu'elles ſe rendent. Elle s'engage de plus à ne les point rappeller que le Traité ne ſoit expiré, quand même Elle ſe trouveroit attaquée dans ſes Etats.

Qui

Qui n'apperçoit pas encore dans cet Article une preuve manifeſte, que le Traité n'a nullement pour objet le tranſport des *Ruſſes* en *Angleterre?* La paye d'un nombre égal de Troupes *Angloiſes* dans la même proportion d'Infanterie & de Cavalerie monteroit chaque année à un million ſept cens mille livres ſterling. Or je demande, ſi l'Imperatrice des *Ruſſes* ſe ſeroit engagée pour un ſubſide moindre que le tiers de cette ſomme à entretenir ſes Troupes en *Angleterre,* où les vivres ſont ſi chers, & où la paye de chaque Soldat national ſuffit à peine pour ſa ſubſiſtance? Non ſeulement il répugne au bon ſens, que l'Imperatrice ait pu faire un marché de cette nature, qui ne tendroit à rien moins qu'à faire mourir de faim ſes Sujets; mais il eſt démontré impoſſible, que dans une ſi modique ſomme Elle eût trouvé même de quoi tranſporter ſes Troupes en *Angleterre ;* puiſque c'eſt un objet dont la dépenſe ſeule conſommeroit la totalité du ſubſide.

Il eſt vrai, que par le XI. Article de ce Traité (Article qui fait honneur à l'humanité) on a ſtipulé pour les *Ruſſes,* une liberté entiere de mettre au pillage tous les lieux par où ils paſſeroient, & qu'une conféderation auxiliaire de cette nature, qui, ſur ce point, ne manqueroit pas d'être fidélement miſe en exécution, ſeroit en *Angleterre* pour les Troupes *Ruſſes* un ample dedommagement de la modicité de leur paye. Mais qui pourra croire, qu'un Miniſtère auſſi éclairé que le nôtre ſur ſes propres intérêts, ait voulu par une Convention pareille aſſocier des Etrangers à ſes rapines?

Cette ſeule contradiction prouveroit, que le Traité n'auroit point été fait pour la *Grande-Bretagne;* mais, Sujets infortunez! Nous ſommes toujours condamnez à un deſtin plus rigoureux, que ne fut celui de nos premiers Peres après leur rebellion; puiſque non ſeulement nous gagnons notre pain à la ſueur de notre front, mais que nous travaillons encore à en gagner pour d'autres, qui n'ont aucun droit ſur nous, & avec qui nous n'avons aucune ſorte d'engagemens: Ainſi, Peuple *Anglois,* on prendra tous les ans ſur votre induſtrie & ſur votre commerce un demi-million ſter-

ling pour assurer aux Sujets de l'Electorat de *Hanovre* la plus complette tranquillité.

S'il est des gens, qui s'obstinent à croire, malgré toutes les preuves, que le Traité avec la *Russie* a quelque rapport immediat à la defense & à la sûreté de la *Grande-Bretagne,* je le veux croire avec eux; mais je vais leur faire voir au moins, que ce Traité ne fait pas briller autant qu'ils peuvent se l'imaginer, la sagesse du Ministère *Britannique.*

Dans le nombre presque infini de précautions que tous les grands Ministres, qui ont fait des Traitez, n'ont point négligé de prendre, il en est deux sur tout qu'ils n'ont oubliées en aucun cas: La premiere, c'est que dans tous les Traitez postérieurs à d'autres Traitez, on ne les a jamais vûs contracter avec une Puissance plus forte: Car un Ministre, qui manque à cette attention, perd de plus en plus de son crédit à mesure, qu'il fait l'acquisition d'un nouvel Allié. Ce qui est à peu près aussi avantageux à un Etat, que le refus, qu'on fait aux Peuples, de leur donner des armes pour se défendre pendant la guerre, & de les contraindre à s'abandonner à des Etrangers mercenaires. La seconde, c'est que dans tous les Traitez, que fait un Ministre, son objet principal doit toujours être de maintenir l'honneur & l'intérêt de la Nation qu'il sert, & lorsque cette regle n'est pas observée, il en est des Etats comme des Joüeurs, qui sont pris pour dupes, & ils deviennent l'objet de la dérision de toutes les Têtes Couronnées.

C'est à nous à voir à présent, si ces deux maximes si essentielles ont été mises en pratique avec quelque discernement par le Ministère *Britannique* dans les Traitez, qu'il a faits tant avec la *Russie* qu'avec le Landgrave de *Hesse-Cassel* & le Roi de *Prusse.*

Afin de nous rendre cet examen plus facile, plaçons les choses dans la situation, où elles étoient lorsqu'il n'étoit pas encore question de ces différens Traitez.

Avant celui de la *Russie,* toute l'appréhension des Ministres d'*Angleterre* étoit, que le Roi de *Prusse* ne voûlut profiter des différends, qui s'élevoient entre la *France* & la *Grande-Bretagne,*

&

& qu'il ne s'emparat de l'Electorat de *Hanovre.* Cette entrepriſe du Roi de *Pruſſe,* quoiqu'elle ne nous regardât point, & ne dût par conſequent nous affecter en aucune maniere, devenoit cependant, à cauſe de la guerre du Continent, une circonſtance très-embaraſſante pour les Miniſtres de cette Nation, qui donnent une preférence ſi conſtante aux intérêts de *Hanovre* ſur ceux de la *Grande-Bretagne.*

Ce fut pour ſe tirer de cet embarras, qu'ils conclurent le Traité en queſtion avec la *Ruſſie,* & il eſt vrai, que ce renouvellement d'Alliance donna aux affaires une tournure des plus favorables pour l'Electorat de *Hanovre;* car le Roi de *Pruſſe,* qui auparavant avoit cru toucher au moment de donner de l'etenduë à ſes Domaines, dût craindre, dès qu'il eut la nouvelle de ce Traité, qu'au lieu de gagner, il n'y eût pour lui déformais beaucoup à perdre.

Il faut encore avoüer, en faveur de ce Traité avec la *Ruſſie,* qu'il contenoit les deux avantages, qu'on doit chercher dans toutes les Alliances, puiſque d'un côté il augmentoit le crédit de l'Electorat de *Hanovre,* qui en étoit l'unique objet, & que de l'autre il faiſoit beaucoup d'honneur aux Miniſtres, qui l'avoient conclu; ſi cependant des gens, qui négligent l'Etat, qu'ils ſervent pour donner toute leur attention à un Etat étranger, méritent une pareille récompenſe.

Il eſt conſtant, que les cinquante-cinq mille hommes de Troupes *Ruſſes* augmentoient la puiſſance des *Hanovriens* & de leurs Alliez, & que le Roi de *Pruſſe,* qu'ils regardoient comme leur ennemi, & de qui les intérêts ſont auſſi oppoſez à ceux de la Maiſon d'*Autriche,* que le feu eſt contraire à l'eau, devoit prendre aſſez d'ombrage de cet accroiſſement des forces de *Hanovre,* pour craindre, que l'Imperatrice-Reine ne regardât ce moment, comme le plus fauorable au deſir, dont Elle brûle toujours de ravoir la *Siléſie:* Fleuron de ſon Diadême Imperial, qu'Elle ne peut ſe conſoler d'avoir perdu. En même tems donc que la crainte de la *Ruſſie* ôtoit au Roi de *Pruſſe* la faculté d'inquiéter l'Etat de *Hanovre,* les liaiſons de cet Electorat avec l'Imperatrice-Reine,

qui trouvoit ce Traité fort à ſon gré, devenoient plus étroites que jamais, & la Cour de *Vienne* ſe promettoit l'aſſiſtance des *Ruſſes* pour reconquérir la *Siléſie*, s'il arrivoit au Roi de *Pruſſe* de s'intéreſſer dans la querelle, qui venoit de s'élever entre la *Grande-Bretagne* & la *France;* Elle comptoit même les employer à défendre les *Pais-Bas*, ſi les *François* tournoient leurs armes vers cette partie de ſes Domaines. Le Roi de *Pruſſe* ſe trouvoit donc par le moyen de ce Traité entre la *Grande-Bretagne* & la *Ruſſie*, poſitivement dans le même embarras, d'où l'Electorat de *Hanovre* venoit de ſe tirer.

Si d'un côté le Miniſtère *Anglois* ne devoit ſonger qu'à contenir le Roi de *Pruſſe* dans les entraves où le mettoit ce Traité, d'un autre côté le principal objet de ce Monarque devoit être de s'en dégager le plutôt qu'il lui ſeroit poſſible. Voyons à preſent laquelle des deux Cours, de *Berlin* ou de *Londres*, a ſçu rendre à la fin ſes efforts plus efficaces.

Perſonne au monde n'appercevoit mieux, que le Roi de *Pruſſe*, combien le Traité entre la *Grande-Bretagne* & la *Ruſſie* faiſoit pancher la balance du côté de *Hanovre* & de l'*Autriche;* Il s'appliqua donc à imaginer quelque moyen de remettre les choſes dans un état plus favorable à ſes intérêts, & qui rendit ſa ſituation moins embarraſſante.

Le parti qu'il prit en conſéquence & de ſon propre mouvement, ſans aucune ouverture (au moins on le dit ainſi) de la part de l'*Angleterre*, fut de nous propoſer de faire avec lui un Traité; propoſition ſur laquelle il fut pris au mot, comme ſi rien n'eût été plus ſalutaire pour nous, & qui fut ſuivie de la concluſion du Traité.

Il eſt bon de remarquer, que dans le même tems l'*Angleterre* étoit inondée d'un déluge d'Ecrits, dans leſquels le Traité précédent avec la *Ruſſie* étoit exalté juſqu'aux cieux, & où des Bavards mercenaires s'épuiſoient en exclamations ſur la ſageſſe de nos Miniſtres dans l'heureuſe concluſion d'une Alliance ſi long tems deſirée, & dont les ſuites (diſoient-ils) devoient être auſſi glorieuſes pour nous qu'humiliantes pour le Roi de *Pruſſe*. Examinons

nons à préſent, ſi ce Traité ſubſéquent avec ce Prince a produit de ſon côté tous les avantages, qu'on avoit ſait ſonner ſi haut, ou plutôt ſi comme un frêlon venimeux, il ne nous a pas laiſſé ſon aiguillon au lieu de miel.

Les deux principaux Articles de ce Traité portent; le premier, que la *Grande-Bretagne* avec ſes Alliez d'un côté & le Roi de *Pruſſe* de l'autre, ſe préteront un mutuel ſecours pour empêcher toutes les Troupes étrangeres d'entrer dans l'*Empire;* le ſecond, que la *Grande-Bretagne* payera vingt mille livres ſterling pour indomnité de la canture des marchandiſes trouvées ſur les Vaiſſeaux *Pruſſiens*, & qui ont été condamnées & venduës pendant la derniere guerre; & qu'en retour, le Roi de *Pruſſe* payera l'hypotèque de la *Siléſie.*

C'eſt ici qu'on voit pu premier coup d'œil que tout l'avantage, qui devoit revenir aux *Autrichiens* & *Hanovriens* de notre Alliance avec la *Ruſſie*, diſparoit néceſſairement devant ce Traité poſtérieur avec le Roi de *Pruſſe.* En effet le Miniſtére *Britannique* détruit par ce dernier Traité tout l'effet du premier; puis qu'il étoit convenu dans celui-là, que les *Moſcovites* ſeroient employez dans l'*Empire,* à ſoutenir & à défendre l'Electorat de *Hanovre,* & que dans celui ci il s'engage à fruſtrer ce même Electorat de leur aſſiſtance. Ainſi, ces Miniſtres qui s'étoient fait tant d'honneur d'un Traité, qui les aſſuroit de l'appuy de la *Ruſſie* en *Allemagne*, ſurpris par le Roi de *Pruſſe*, Négociateur plus fin qu'eux, ſe ſont engagez à s'oppoſer à l'entrée de ces mêmes Troupes dans un Pays, où ils s'etoient fait promettre leur ſecours.

Je demande ſi le Roi de *Pruſſe*, par ce ſeul Article, ne s'eſt pas vû délivré de toutes les frayeurs, que lui avoit données le Traité avec la *Ruſſie.*

L'Imperatrice entroit-elle en *Siléſie,* il n'avoit d'autre ſoin à prendre que de ſonger à s'oppoſer à ſes progrès; parce que ſon Traité avec les Miniſtres de la *Grande-Bretagne* l'aſſuroit, qu'ils tiendroient en reſpect les Troupes de la *Ruſſie,* & diſſipoit par conſéquent toutes ſes craintes de côté-là. Ce changement de ſyſtême donna, comme de raiſon, un très-grand dégoût à l'Impe-

ratrice-Reine pour nos Miniſtres: Elle ſe voyoit abandonnée & ſes interêts trahis; l'alliance d'une Puiſſance plus foible étoit préferée à la ſienne; ſon amitié étoit rejettée pour celle du Roi de *Pruſſe;* en falloit-il davantage pour la convaincre de la foibleſſe du Miniſtére *Britannique* & pour lui faire naitre l'idée de ſe lier avec une Puiſſance plus ſage & plus reſpectable que la *Grande-Bretagne?* C'eſt ainſi que le Traité avec le Roi de *Pruſſe* a détruit l'unique avantage, que donnoit ſur ce Prince aux Etats de la *Grande-Bretagne* & de *Hanovre* le Traité avec la *Ruſſie,* & que ce Royaume auſſi-bien que l'Electorat ont perdu l'amitié de la Maiſon d'*Autriche,* pour avoir contre toutes les régles preferé une alliance plus foible à une plus forte.

Suppoſons à préſent, que ce Traité de la *Grande-Bretagne* avec la *Pruſſe* n'empêche point la *France* de porter ſes armes dans l'Electorat de *Hanovre;* de quel ſecours ce Traité pourra-t-il être pour cet Electorat? Les Miniſtres *Britanniques* & *Hanovriens* ſe repoſeront-ils entiérement ſur ſon efficacité, & mettront-ils aſſez de confiance dans les forces du Roi de *Pruſſe,* pour ne point être allarmez des deſſeins de la *France* ſur les Etats de *Hanovre?* ou s'ils ſont dans une parfaite ſécurité à cet égard, & s'ils réglent leur conduite en conſéquence, je demande, ſi le Roi de *Pruſſe* abandonnera ſes Etats pour défendre ceux de *Hanovre,* & s'il trouvera plus à propos de faire marcher ſon armée à leur ſecours, que de la laiſſer dans la *Siléſie,* où les vûes de l'Imperatrice-Reine la lui rendent ſi néceſſaire?

Non, il n'entrera jamais dans l'eſprit de qui, que ce ſoit, que dans une occurrence pareille nos Miniſtres donnent au Roi de *Pruſſe* une confiance ſi outrée, ou que ce Prince abandonne ſes intérêts pour mettre ceux des autres à couvert.

S'il arrive donc que les *François,* s'embarraſſant peu de notre Traité avec la *Pruſſe,* envoyent une armée dans l'Electorat de *Hanovre,* & qu'en conſéquence de notre Traité avec la *Ruſſie,* nous invitions cette Puiſſance à nous donner les ſecours convenus pour les Pays Electoraux; de quelle conventions oppoſées &

contra-

contradictoires ne s'appercevra-t-on pas que ces deux Traitez ſont remplis?

Par celui que nos Miniſtres ont fait avec la *Pruſſe*, ils ſont dans l'obligation d'exclure tous les Etrangers, & par conſéquent les *Ruſſes*, de l'Empire d'*Allemagne*; & leur Alliance anterieure avec la *Ruſſie* appelle les *Ruſſes* dans ce même Empire d'*Allemagne* pour y defendre l'Electorat de *Hanovre*.

Ainſi les Troupes *Ruſſiennes*, qui, ſuivant notre Traité avec l'Imperatrice, ne peuvent ſe diſpenſer de venir comme amis ſecourir les *Hanovriens*, trouveront dans ces mêmes Peuples des ennemis qu'un Traité avec la *Pruſſe* fera marcher au devant d'eux, pour les contraindre à retourner ſur leurs pas.

Si d'un côté les Troupes *Françoiſes* s'avancent vers l'Electorat de *Hanovre*, & que d'un autre les *Ruſſes* accoutent pour le défendre, les *Hanovriens* qui ne pourront ſe refuſer à l'exécution du Traité avec la *Pruſſe*, feront obligez de tuer amis & ennemis.

L'alliance de ces Peuples avec le Roi de *Pruſſe* les mettant dans la néceſſité d'empêcher les *Ruſſes* d'entrer dans l'*Empire*, dès le moment que l'Imperatrice de *Ruſſie* aura fait mettre ſon armée en marche, conformement au Traité, pour aller ſecourir l'Electorat de *Hanovre*, il faudra que ces infortunez *Hanovriens* pour ſatisfaire au Traité du Roi de *Pruſſe*, partageant leurs Troupes avec ce Monarque, en faſſent marcher la moitié au-devant des *Ruſſes* leurs Alliez, pour les empëcher d'entrer dans l'*Empire*, & qu'ils ſe ſervent de l'autre moitié pour arrêter les progrès des *François* leurs ennemis: voilà ce qui s'appelle un exemple de la politique la plus profonde & la plus recherchée.

Par des meſures ſi ſages, nos Miniſtres ont réduit les *Hanovriens* à ſe paſſer du ſecours de la *Ruſſie*: car ſi le Traité avec le Roi de *Pruſſe* a ſon entiére exécution, il ne ſera pas poſſible aux *Ruſſes* d'agir en leur faveur: & ſi non obſtant le Traité on inſiſte à appeller les *Ruſſes*, on ne pourra ſe diſpenſer au moins de donner au Roi de *Pruſſe* la moitié des *Hanovriens*, pour empêcher ces mêmes *Ruſſes* de venir.

Ainſi

Ainſi, par la vertu de ce même Traité, l'Electeur de *Hanovre* ſe verra fruſtré de la moitié des Troupes, qu'il pourroit oppoſer à ſes ennemis les *François*, parce qu'il faudra qu'il les employe contre les *Ruſſes* ſes amis.

Telles ſont les conſéquences néceſſaires des Traitez avec la *Ruſſie* & la *Pruſſe*, ſi l'on veut les exécuter tous deux avec une même fidelité. Ou les *Hanovriens* repouſſeront également *François* & *Ruſſes*, qui ſe diſpoſeront à entrer dans l'*Empire;* ou le Roi de *Pruſſe* ſera dégagé de toutes les obligations, qui ſubſiſtent entre lui & la *Grande-Bretagne;* parce que les *Hanovriens* auront été les premiers Infracteurs du Traité: Or comme il eſt impoſſible par la nature des choſes, que les *Hanovriens* marchent contre les *Ruſſes*, qu'ils ont appellez à leur ſecours, il s'enſuit que le Roi de *Pruſſe* doit reſter dans l'inaction; parce qu'il ſeroit plus de tort aux *Hanovriens* en prenant la moitié de leurs Troupes pour réſiſter aux *Ruſſes*, qu'il ne leur pourroit rendre de ſervice en les aſſiſtant contre les *François.*

Toute la prévoyance & toute l'habileté de nos Miniſtres dans cette Union entre la *Grande-Bretagne* & le Roi de *Pruſſe*, ne ſervent donc qu'à délivrer ce Prince des vives apprehenſions auxquelles l'aſſerviſſoit le Traité avec la *Ruſſie.* Il ne redoute plus aucun des fâcheux événemens dont ſa *Siléſie* étoit menacée par cette Alliance; & il eſt libre de tous ſes engagémens avec nous par les conditions de ſon Traité, qu'il eſt preſque impoſſible de mettre en exécution. Seroit-il bien décidément impoſſible, que par l'Effet de cette Alliance, ce Monarque fût ſoutenu contre la Maiſon d'*Autriche* par ces mêmes *Ruſſes*, que nos Miniſtres avoient ſoudoyez d'abord pour les lui oppoſer?

D'un autre côté, nos Miniſtres, en rejettant tous les avantages de leur Traité avec la *Ruſſie*, & en ſe ſéparant des intérêts de la Maiſon d'*Autriche*, ont offenſé griévement l'Imperatrice Reine. Il ſe ſont mis, par leur Alliance avec une Puiſſance plus foible, entiérement hors d'etat de reſiſter aux *François* en *Allemagne*, ils ont réuni les Maiſons d'*Autriche* & de *Bourbon* après avoir ſacrifié trois cens millions pour entretenir leur oppoſition reciproque: Quel tiſſu honteux de bevües & d'abſurditez!

Après

Après avoir fait voir quel doit être l'effet du premier Article par rapport à l'Electorat de *Hanovre*, examinons, en quoi le ſecond peut être avantageux à la *Grande-Bretagne*. Nos Miniſtres y promettent de donner au Roi de *Pruſſe* vingt mille livres ſterling pour les marchandiſes ſur les Vaiſſeaux *Pruſſiens*, condamnez & vendus pendant la derniere guerre; & ce Prince s'y engage à payer aux Sujets de la *Grande-Bretagne* le reſte de l'hypothèque de la *Siléſie*. Il eſt aiſe de demontrer, que ce ſecond Article n'eſt ni moins ridicule ni moins abſurde que le premier, & qu'il aura peutêtre des ſuites plus fâcheuſes: En effet, il renverſe par le fondement tout le commerce de la *Grande-Bretagne*, puiſqu'il nous fait perdre le ſeul avantage, que nous puiſſions tirer d'une marine ſupérieure en tems de guerre.

Les marchandiſes pour leſquelles on s'engage par ce Traité à donner une indemnité, avoient été condamnées & venduës comme étant de bonne priſe. La juſtice de cette condamnation avoit été ſoutenuë, & nos droits défendus dans une Lettre de nos Miniſtres à ceux du Roi de *Pruſſe*, & dans un Memoire donné par un Juriſconſulte dont le mérite & la ſcience font honneur à la Nation. On avoit prouvé dans ces deux piéces que la proſpérité & même le ſalut de la *Grande-Bretagne* regardée comme Puiſſance maritime, dépendoient entiérement de la conſervation de ſon droit par ſes captures; Et cette opinion étoit conforme au ſentiment de tout ce qu'il y avoit de gens éclairez dans le Royaume.

La reſtitution ſtipulée de ces priſes eſt donc non ſeulement contraire à nos plus juſtes droits, mais encore à toutes les régles du bon ſens & de la plus ſaine politique. Je vais plus loin; elle prouve ou qu'il ne nous appartient pas de ſaiſir des munitions de guerre, qui ſe trouvent deſtinées pour nos Ennemis ſur des Vaiſſeaux neutres, & que les jugemens des Nations contrevenantes ſont plus valides que ceux de la *Grande-Bretagne;* ou que notre Miniſtere eſt ſi foible & ſi mépriſable, qu'il n'y a point de petit Prince, quelque peu reſpectable qu'il ſoit à la mer, qui n'oſe nous diſputer nos droits les plus inconteſtables, & qui ne nous

demande avec arrogance les ſatisfactions, qu'il devra le moins prétendre.

Un défaut pareil de prévoyance & de fermeté peut-il manquer de produite les plus mauvais effets dans le commencement d'une guerre? Il eſt tout naturel, que le Roi de *Pruſſe* inſiſte deformais ſur le droit; de porter dans ſes Vaiſſeaux à nos Ennemis tous les effets de contrebande, qu'ils voudront ſe procurer. Les *Hollandois*, les *Danois*, les *Svédois*, les *Ruſſes*, enfin toutes les Puiſſances Maritimes demanderont bientôt le même privilége; & ſi, non obſtant leurs prétentions, nous nous emparons de leurs Vaiſſeaux dans les cas où les priſes pourront être le plus valables, nous attirerons infailliblement ſur nous le reſſentiment & les armes de toute l'*Europe*.

De quel avantage peut donc être pour la *Grande-Bretagne* le payement de l'hypotéque de la *Siléſie*, ſi elle eſt obligée de l'acheter par la perte abſoluë de ſon commerce? Et comment nous ſera-t-il poſſible d'affoiblir celui de la *France* notre Ennemie, ſi nos Miniſtres permettent aux Nations neutres, non ſeulement de faire le tranſport de ſes productions & de ſes marchandiſes ordinaires, ou de celles de ſes Colonies, mais même de lui fournir toutes les munitions de guerre, dont elle aura beſoin, pour nous enlever nôtre Liberté & nôtre commerce? J'eſpére au moins, qu'alors nous renoncerons à de ridicules pretentions ſur l'Empire des Mers.

Ainſi par le premier Article les Miniſtres de ce Royaume ont rendu inutile tout ce que le Traité avec la *Ruſſie* contenoit de plus avantageux pour l'Electorat de *Hanovre*; & dans celui ci l'honneur & les intérêts de la Nation ſuccombent ſous leur coups, & ſa gloire reçoit de leurs propres mains une honteuſe flétriſſure. Que de motifs pour admirer leur ſageſſe & l'étenduë de leurs lumieres! Ils ont forcé la Maiſon d'*Autriche* à ſe détacher de nos intérêts & à embraſſer ceux de la *France*; ils ont fait avec le Roi de *Pruſſe* un Traité, dont chaque Article porte ſa nullité: Ils ont ouvert de toutes parts l'Electorat de *Hanovre* aux invaſions des *François*; ils ont abimé le commerce de la *Grande-Bretagne*, &

ils

ils ont rendu nos armes & nos reſolutions également mépriſables auprès de tous les Peuples de l'*Europe*.

Après avoir ſur quelques points expoſé les pernicieux effets, que doit produire l'alliance avec le Roi de *Pruſſe*, cherchons à preſent quels avantages peut trouver la *Grande-Bretagne* dans celle, où on l'a engagée avec le Landgrave de *Heſſe-Caſſel;* & rendons au Miniſtère le tribut d'éloges, qu'il mérite pour avoir conclu ce dernier Traité, comme pour en avoir rempli les engagemens.

Arrêtons-nous au principal Article. Le Landgrave de *Heſſe* fournira à la *Grande-Bretagne*, ſelon la réquiſition, qui lui en ſera faite, ou huit ou douze mille hommes de ſes Troupes dont un ſixiéme ſera de Cavalerie, & la *Grande-Bretagne* ſera ſeule chargée du payement de ces ſecours, qu'ils ſoient deſtinez pour ſes Alliez auſſi bien que pour elle.

On a vû plus haut, que l'accroiſſement des forces d'un Etat & le maintien de ſa gloire ſont deux points eſſentiels, pour donner quelque prix à un Traité; mais je doute qu'il y en ait aucun de parfait ſans une troiſiéme condition, qui conſiſte dans le menagement des fonds publics, objet de l'attention continuelle des habiles négociateurs.

C'eſt ſur cette œconomie nationale, que je veux juger le Traité de nos Miniſtres avec le Landgrave de *Heſſe*, & que je déciderai, ſi cette nouvelle alliance eſt plus ou moins avantageuſe à la *Grande-Bretagne* que celle, qu'ils ont conclue avec le Roi de *Pruſſe*.

Le cinquiéme Article porte, que chaque Cavalier ſera d'abord acheté autour de vingt livres ſterling, & chaque Fantaſſin ſept, ou environ; ce qui fait en tout approchant de cent douze mille livres ſterling, qu'il faut employer à la levée de ces Troupes. De plus le Landgrave touchera chaque année une ſomme de trente ſept mille livres ſterling avant même, que ſes Troupes ſe mettent en marche; & auſſitôt qu'elle y ſeront, ce Subſide annuel ſe montera à ſoixante & quatorze mille juſqu'à ce que les Troupes en queſtion ſoient payées ſur le pied de celles de *Hanovre* ou d'*Angleterre;* & alors le Subſide rebaiſſera juſqu'à trente ſept mille

livres ſterling, pour remonter encore juſqu'à la ſomme de ſoixante & quatorze mille, lorſque les Troupes ſeront renvoyées, ce qui ſubſiſtera ſur ce pied pendant toute la durée du Traité, qui eſt de quatre ans.

Dans cet intervalle, tout ce qui mourra d'hommes & de chevaux par maladie ou des coups de l'Ennemi, ſera payé au Landgrave dans la proportion de deux hommes pour un cheval: Sujet intéreſſant de conſideration pour les Troupes des Princes d'*Allemagne.*

On tiendra compte auſſi au Landgrave de tout *deficit* dans ſon Artillerie, & tout lui ſera payé très cher juſqu'à un fuſil ou même une bayonnette.

Par le dixieme Article, ou promet de renvoyer les Troupes du Landgrave, dès qu'il aura quelque attaque à craindre dans ſes Etats.

Suppoſons à préſent, par déférence pour nos Miniſtres, que les *Ruſſes* ayent été, auſſi-bien que les *Heſſois,* obligez par le Traité fait avec eux, de ſe tranſporter dans la *Grande-Bretagne,* pour prendre ſa défenſe; ſuppoſons auſſi que les *François* ayent eu ſérieuſement envie de faire une deſcente dans notre Isle; que du côté de la *Grande-Bretagne,* ſes forces s'étant trouvées inſuffiſantes, il ait été en conſéquence arrêté, qu'on ne confieroit point à la Nation la défenſe de ſes intérêts & de ceux de ſon Prince; & qu'enfin une réelle néceſſité ait appellé des Mercenaires étrangers à notre ſecours; & examinons enſuite avec quelle ſageſſe, quelle prévoyance, & quelle œconomie, nos Miniſtres ont fait ſervir à la ſûreté de la *Grande-Bretagne,* les avantages auxiliaires qu'ils avoient ſtipulez pour elle dans chacun de ces deux Traitez.

Cinquante-cinq mille hommes de Troupes *Ruſſes* doivent en conſéquence du Traité avec la *Ruſſie,* ſe rendre en *Angleterre,* le moment d'après la réquiſition, qui en aura été faite. Ces Troupes doivent être tranſportées & contenues dans le Royaume par l'Impératrice, pour un Subſide annuel de cinq-cens mille livres ſterling, ſans qu'il ſoit queſtion d'aucun rembourſement ou indemnité pour tout ce qui ſe trouvera perdu en hommes, en chevaux & en munitions de guerre; & ces mêmes Troupes ne pourront

ront retourner de quatre ans chez leur Souveraine, quand même il arriveroit que tous ſes Etats fuſſent envahis par quelques ennemis.

Voilà des conditions bien avantageuſes, & qui aſſurément ne coûtoient pas cher: Cependant, au lieu de les faire valoir & d'appeller les *Ruſſes* dans la *Grande-Bretagne,* on y fait venir huit mille *Heſſois*, qui, de l'aveu même des Miniſtres, jettent la Nation cette année-ci dans une dépenſe d'un million ſterling, pour le Subſide du Landgrave, pour les recrues, pour le double tranſport, & pour la ſolde de ces Troupes.

Ainſi les ſecours militaires dont la *Grande-Bretagne* a beſoin, coûtant en *Heſſois* le double de ce qu'auroient coûté ſept fois autant de *Ruſſes,* & devenant quatorze fois plus onéreux à l'Etat, fourniſſent une preuve bien complette du peu de préférence, que les *Allemands* trouvent auprès de nos Miniſtres, ſur toutes les autres Nations, & de l'admirable œconomie, qui s'obſerve dans tous les marchez, qui ſe font ici avec les Princes d'*Allemagne.*

Je ne puis n'empêcher de faire remarquer dans ce même Traité, un autre exemple du ſoin extrême avec lequel nos Miniſtres ménagent les fonds publics. Il entre dans les Troupes fournies par le Landgrave environ neuf cens chevaux, qui, l'un portant l'autre, valent tout au plus quatre livres ſterling piéce: Cependant chacun de ces chevaux a déjà coûte à la Nation douze livres ſterling d'argent de recruë; de plus, neuf livres ſterling de tranſport, à quoi il faut ajouter douze livres ſterling, qu'on eſt convenu de payer pour chaque cheval, qui mourra en *Angleterre,* & vous verrez, qu'il ne mourra point ici de cheval *Heſſois,* qui ne coûte à la Nation trente-trois livres ſterling, c'eſt-à-dire, huit fois ſa valeur, & qui, mort, ne ſoit au Landgrave du triple plus précieux qu'en vie. Avouez que ſi le Général du Prince de *Heſſe* entend bien les intérêts de ſon Maitre, il fera enſorte de ne lui ramener aucun de ſes chevaux. Mais nous devons ſouhaiter, qu'il ne nous en démeure que le moins, qu'il ſera poſſible; car ils ne coûteront de tranſport d'ici en *Allemagne* que neuf livres ſterling piece; & pour lors le loüage d'un cheval *Heſſois* du prix de qua-

tre livres ſterling, ne nous coûtera que trente livres, c'eſt-à-dire, un peu moins que huit fois ſa valeur. N'a-t-on pas toute ſorte de raiſons d'inférer de cet Article, que nos Miniſtres ſe connoiſſent auſſi peu en bêtes qu'en gens, & qu'il ne peut en avoir dans toute l'*Europe* un endroit, où les carcaſſes des chevaux *Allemands* ſe payent mieux qu'en *Angleterre*?

Mais voici encore dans notre Traité avec l'Imperatrice de *Ruſſie*, un avantage qui ne ſe trouve point dans celui, que nous avons fait avec le Landgrave: Non ſeulement ſes ſecours ſont plus forts & nous coutent moins cher, mais elle promet de ne le point retirer de la *Grande-Bretagne* tant qu'ils y ſeront neceſſaires, & de ne les point rappeller, quand même elle ſeroit attaquée dans ſes Etats.

Par conſéquent, s'il arrivoit, que l'Imperatrice-Reine ſoutenuë de la *France* ſon Alliée fit quelque entrepriſe ſur la *Siléſie*, evénement qui n'eſt rien moins qu'impoſſible, & qu'en même tems les *François* ſe portaſſent ſur le Pays de *Hanovre* ou de *Heſſe*, la *Grande-Bretagne* ſeroit auſſitôt abandonnée par les Troupes *Heſſoiſes*, puiſqu'il eſt convenu qu'elles quitteront tout pour voler à la défenſe de leur Prince. Tel eſt pour la *Grande-Bretagne* l'avantage de cette préference ſi peu refléchie, tant du côté de l'épargne que de celui de l'utilité; de cette préference que nos Miniſtres donnent aux *Heſſois*, qui nous ſeront enlevez par le premier vent, ſur les *Ruſſes* dont l'Alliance eût été des plus ſolides.

On croiroit qu'une bevûe pareille devroit avoir corrigé nos Miniſtres, & les auroit rendus plus attentifs ſur les intérêts de la Nation; car ils ne pouvoient ſe diſſimuler tout le ridicule d'un Traité, par lequel ils préféroient huit mille hommes à cinquante-cinq mille, & s'obligeoient, on ne peut pas plus mal-à-propos, à dépenſer un million ſterling: Mais loin qu'ils ſoient devenus ſages par l'experience du paſſé, nous allons voir, qu'ils ont commis de gayeté de cœur des fautes encore plus groſſieres: En effet, ayant reconnu que le Royaume n'étoit pas ſuffiſamment en ſûreté contre une deſcente, ils arrêterent qu'on ſupplieroit l'Electeur de *Hanovre* notre très cher Allié, de vouloir bien contribuer au

ſalut

ſalut de la Nation, en prêtant au Roi de la *Grande-Bretagne* un ſecours de huit mille hommes de ſes Troupes.

Voilà donc encore le Traité avec la *Ruſſie* totalement négligé. On aime mieux s'engager dans de nouveaux fraix & s'adreſſer aux *Hanovriens,* que de demander les Troupes *Ruſſes.* Sur les inſtances du Parlement, huit mille *Hanovriens* ſont appellez en *Angleterre:* Nouvel exemple de la prodigalité inſenſée des Miniſtres. A la vérité ils nous aſſurent, que les Subſides qu'il donnent à l'Electeur de *Hanovre* pour avoir ſes *Hanovriens,* ſont bien moins conſidérables, que ceux du Landgrave de *Heſſe;* mais ſans être Prophète, je pourrois prédire, que cet Article de dépenſe ſe trouvera monter auſſi haut que celui des Troupes *Heſſoiſes;* car je croirois manquer eſſentiellement à l'Electeur de *Hanovre,* ſi je le jugeois moins habile & moins expérimenté que le Landgrave de *Heſſe* dans l'art de conclure des Traitez ſubſidiaires. Il eſt donc néceſſaire pour ſauver l'honneur de l'Electeur de *Hanovre,* que ſes Troupes coutent à la Nation autant que celles du Landgrave: Ainſi nous donnerons deux millions ſterling pour huit mille *Hanovriens* & huit mille *Heſſois;* c'eſt-à-dire, quatre fois la ſomme que nous aurions donnée pour quatre fois autant de *Ruſſes.* Et ſi d'un autre côté il arrive, qu'l ſoit auſſi impoſſible aux *Hanovriens* de reſter en *Angleterre,* qu'il a été démontré l'être aux *Heſſois,* (ce qui n'eſt que trop probable, quiſque ſelon les apparences, l'Electorat de *Hanovre* doit être encore plutôt attaqué que le Landgraviat de *Heſſe)* ce ſeront deux millions conſommez en Subſides pour des Troupes étrangéres, qui ne pourront être d'aucun ſervice à la *Grande-Bretagne;* tandis que des amis dont l'aſſiſtance eût été des plus ſolides, ſe verront indecemment négligez & diſpenſez par nous-mêmes d'executer des engagemens, qui faiſoient tout notre ſalut.

L'attente de tout ce qu'il y a parmi nous de gens raiſonnables, étoit, que les *Ruſſes* paroiſſant réſervez à la défenſe de *Hanovre,* ſans doute les *Hanovriens* viendroient ici au lieu des *Ruſſes,* & que comme la *Grande-Bretagne* payoit du prix d'un million ſterling cinquante-cinq mille hommes de Troupes de *Ruſſie* pour défendre

dre l'Electorat, les huit mille *Hanovriens* par voye d'échange, ſerviroient pour la même ſomme à defendre la *Grande-Bretagne.*

Cette ſuppoſition, quelque raiſonnable qu'elle paroiſſe, ſe trouve abſolument fauſſe dans l'événement; car, non ſeulement les *Hanovriens* ſont, auſſi bien que les *Ruſſes,* payez des deniers de la *Grande-Bretagne,* & ſont payez une fois plus cher que les *Ruſſes;* mais il n'y a même que trop de fondement, (& les Miniſtres n'ont pu le nier) de ſoupçonner qu'il y a encore un autre marché de conclu pour huit mille *Holſteinois,* qui ſeront pareillement payez par la *Grande-Bretagne,* pour que l'Electorat de *Hanovre* ne ſouffre point de l'abſence des Troupes, qu'il a envoyées à notre ſecours. N'eſt ce pas là encore un exemple des plus frappans de la prodigalité des Miniſtres en faveur des Etats *Allemands,* & du peu de ſoin, qu'ils prennent des intérêts de l'*Angleterre?* Cinq-cens mille livres ſterling pour la *Ruſſie;* un million ſterling pour l'Electorat de *Hanovre,* la moitié de cette ſomme pour *Holſtein,* forment deux millions de notre argent pour le foible ſecours de huit mille hommes de Troupes de l'Electorat; Troupes, qui ſelon toutes les apparences ne peuvent pas reſter plus d'une demie année en *Angleterre.*

Ainſi la préférence donnée aux *Heſſois* ſur les *Ruſſes* pour quatorze fois la même dépenſe, ſe trouve ici doublée, & le choix de huit mille *Hanovriens* eſt à la proportion de vingt huit fois le prix, qu'on étoit convenu de donner pour les *Ruſſes.*

14457
Harper
June 1901

D757
S539 p2